

AVENIR JEUNES OUEST CÔTES-D'ARMOR

BILAN D'ACTIVITÉ 2024



ÉDITO



Une année en trompe l'œil

Si l'on regarde les chiffres... que les chiffres, l'année écoulée n'est pas celle qui marquera la période : la baisse des accueils suit une année de forte hausse. Cela n'est pas spécifique à notre territoire. L'échelon régional connaît également la même tendance.

S'agit-il d'une baisse structurelle qui s'amorce en lien avec le contexte démographique que connaît durablement notre territoire ou s'agit-il d'une simple pause ? Il nous faudra un peu de recul pour mieux analyser ces éléments.

L'autre problématique qui se confirme, c'est la part des jeunes en « fragilité psychologique » : d'où qu'ils viennent, quel que soit leur environnement familial et leurs parcours scolaires la réalité est bien présente. Les chiffres commencent à donner de la signification à un phénomène durable sur lequel nous devons collectivement agir.

Nous le subissons avec parfois un sentiment de frustrations face aux difficultés du Service Public à s'adapter et à répondre collectivement à ces enjeux.

La situation est d'autant plus paradoxale que l'État a répondu en 2024 par une baisse des moyens financiers qui vont se poursuivre en 2025 alors que nous sommes un des acteurs attendus dans la mise en œuvre de la Loi pour l'Emploi : Un de ses 1^{ers} objectifs est de renforcer le travail d'accompagnement !

Faut-il pour autant broyer du noir ?

La lecture de ce rapport 2024 tempère ces interrogations tant les motifs de satisfaction sont nombreux, on peut citer sans être exhaustif :

La dynamique du réseau des parrains, la qualité des actions collectives, les nouvelles actions sur le sport, les indicateurs qualitatifs sur le CEJ, la réussite du forum saisonnier, la construction de notre réseau d'entreprises...

Ce sont autant d'exemples qui ne doivent faire oublier notre capacité à agir et à s'organiser même quand les vents sont contraires !



Samuel Le Gaouyat
Président d'Avenir Jeunes

À LA UNE



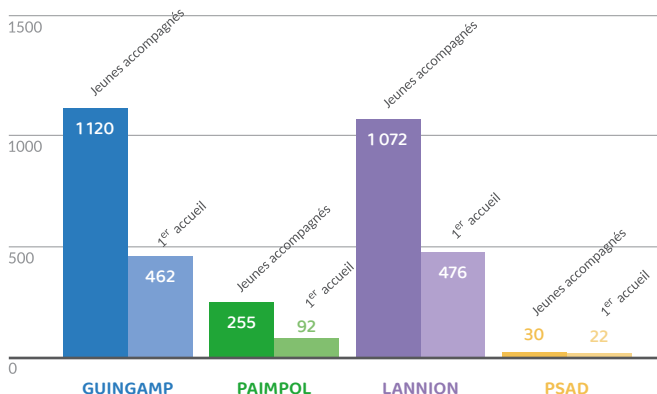
ILS ONT ÉTÉ LES SYMBOLES D'UNE ANNÉE QUI A ÉTÉ MARQUÉE PAR :

- Le soutien au jeune champion de Canoë Martin Cornu
- Le temps fort lors de l'Assemblée Générale marquant l'engagement des parrains et marraines
- &
- Le premier événement réussi de «Ma Mission Vocale»

CHIFFRES CLÉS 2024

NOMBRE DE JEUNES ACCOMPAGNÉS : 2 477 (2 709 en 2023)
EN 1^{er} ACCUEIL : 1 052 (1 151 en 2023)

RÉPARTITION PAR PÔLE



ÂGE

Mineurs : 574 (23%)
18/21 ans : 1 179 (47,5%)
22 ans et + : 725 (29,2%)

NIVEAU SCOLAIRE

Niveau Bac et + : 1 099 (44%)
Niveau CAP/BEP et infra : 1 291 (52%)
Non renseigné : 89

SEXE

Femme : 1 240 (50,1%)
Homme : 1 237 (49,9%)



FOCUS

« MA MISSION VOCALE »



Mission Vocale, c'est l'histoire d'une équipe et de la volonté de proposer un espace d'expression originale aux jeunes que nous accompagnons.

Mission Accomplie pour Morgan, Morgane, Charli, Laurette, Maiwen, Adèle, Charline, Agathe, Dorvann, Tom, Camille, Romane, Liam, Kim et Goulven. Ils sont **15 jeunes** en recherche d'emploi, accompagnés par Avenir jeunes, par Cap Emploi, et France Travail âgés de 17 à 28 ans, à s'être réunis durant 6 semaines d'ateliers animés à l'espace Ste-Anne. L'équipe jeunes a préparé avec le soutien d'Alliancine Le Coz leur soirée-événement en mettant leurs compétences au profit du projet.

Le **vendredi 13 décembre** à la salle café concert associative Le Pixie à Lannion, ils ont comme prévu présenté leur «**Mission Vocale**» :

→ Des créations pleines d'émotions et de rire, élaborées, au cours des parcours d'ateliers d'écriture et d'oralité accompagnés de Suzy Dupin, comédienne humoriste et Goulven Le Gall dit Bonbec, chanteur musicien intervenant en ateliers d'écriture. La majorité sur scène, quelques-uns à l'écrit en exposition.

Ce projet a mêlé à la fois l'accès à la culture et le développement des compétences d'expression écrites et oratoires, qui sont des ressources essentielles pour accéder à l'autonomie et à l'emploi en favorisant la sociabilisation.

Quelques mots des participants : «*2 mois chargés et agréables*», «*un groupe soudé*», «*une bonne ambiance de travail*», «*des mots pour le dire*», «*heureuse de retrouver l'équipe chaque semaine*», «*j'ai apprécié la façon dont Goulven et Suzy nous ont accompagnés*».



LA FORMATION À L'ENTREPRENEURIAT

L'offre de service élaborée conjointement avec les partenaires locaux et portée par BGE a permis d'organiser 2 modules de formation adaptée à l'état d'avancement des réflexions des jeunes retenus.

Si l'entrepreneuriat individuel est aujourd'hui une solution pour entrer dans la vie active, il est nécessaire de s'assurer qu'un certain nombre d'éléments sont acquis ou en capacité de l'être.

Au total 20 jeunes ont suivi l'un des 2 modules programmés de fin mai à mi-juillet et de mi-novembre à mi-décembre à Guingamp.

Le bilan pédagogique a confirmé que le travail de préfiguration répondait aux attentes des jeunes notamment dans sa dimension collective. Ils ont pu ainsi soit :

- Être conforté dans leurs idées et leurs projets
- Être confronté aux multiples enjeux du créateur
- Reporter le projet et s'engager sur d'autres actions professionnalisantes

Des résultats de nature à renouveler l'expérience en 2025.



L'OUVERTURE VERS TOUS LES JEUNES

C'est le 1^{er} axe du projet d'établissement. Il a pour objectif de s'ouvrir à tous les jeunes, quels qu'ils soient. De nombreuses initiatives sont engagées, certaines ont été initiées depuis 2020.

1

PARTENARIAT ÉDUCATION NATIONALE

2024, fut l'année de lancement «d'Avenir pro», issu de la réforme des lycées professionnels, qui appelle à renforcer les passerelles entre les lycées et les professionnels de l'insertion. C'est un parcours de 3 ateliers animé par Avenir jeunes dans le cadre d'une délégation de France Travail et du Rectorat auprès de jeunes élèves des terminales Bac pro et CAP des lycées professionnels afin de leur donner le maximum de ressources multipartenariales pour leur insertion dans la vie active afin d'éviter les ruptures de parcours.

Sur notre territoire, les lycées Kersa et Kerraoul ont accueilli notre équipe en avril, mai et décembre 2024.

Les ateliers ont pour utilité de présenter des conseils sur les techniques de recherche d'emploi (valorisation des compétences, organisation de sa recherche d'emploi, et réussite de l'entretien d'embauche) et de présenter l'accompagnement possible proposé par AJOCA pour les lycéens volontaires à poursuivre le co-accompagnement «Ambition Emploi» par la suite.

Ces ateliers sont complémentaires à nos multiples interventions déjà animées dans les lycées :

- **Modules d'intégration** : présentation d'Avenir Jeunes durant la rentrée scolaire ou portes ouvertes
- **Module d'info co Alternance**, en atelier sur inscription
- **Module d'animation Jobsaison**, en mode aller vers sur les temps de midi au Foyer de vie des lycéens
- **Module Fresque vie professionnelle et quotidienne**, en mode collaboratif



Intervention et temps d'échanges, Lycée Kerraoul à Paimpol.

UN PREMIER PARTENARIAT FORMALISÉ AVEC EAG

AJOCA s'est engagé à la fin de l'année 2024 dans un travail dans la durée avec le club de Football et «Kap la vie» afin notamment de :

- Conforter le travail déjà engagé dans le suivi de jeunes footballeurs sur le volet insertion professionnelle,
- Planifier une action de promotion d'AJOCA lors d'une soirée de championnat de l'équipe professionnelle,
- Organiser un temps de rencontres conviviales et sportifs entre le club d'entreprises d'EAG et les jeunes du territoire.



RÉFÉRENT DE PROXIMITÉ

” Quels enseignements tirez-vous de cette présence dans les quartiers à Guingamp ?

Le « aller vers » est important pour un certain type de public. Le fait d'être dans un lieu informel, sans rendez-vous et avec des horaires de début de soirée permet un accès facilitateur aux différentes institutions de droit commun. Ce public, souvent marqué par une défiance en leur aptitude, hésite à faire valoir ses droits sans un accompagnement adapté. Cela a aussi favorisé une meilleure connaissance des outils mis en place par AJOCA auprès des divers partenaires institutionnels, compte tenu de nos missions globales (emploi, formation, santé, logement...).

Est-elle toujours opportune aujourd'hui, si oui pourquoi ?

Cette action est menée depuis 2007 dans les quartiers. Le nombre des « invisibles », des jeunes en rupture scolaire, des parents sans solution est en augmentation. Celle-ci est toujours une opportunité car elle permet d'entretenir le lien avec les habitants des quartiers, le partenariat avec des acteurs locaux de l'insertion, mais aussi de la citoyenneté, du logement, de la santé et de la prévention, pour trouver des solutions adaptées à chaque parcours individuel. Pour citer un exemple : un jeune se présente à une de mes permanences car il n'arrivait pas à obtenir son code de la route. Un habitant du quartier, devenu parrain de AJOCA et membre du conseil citoyen, a proposé de l'accompagner et il a réussi son code. Depuis 12 jeunes ont obtenu leur passeport pour la conduite. Cela montre que par le terrain, un besoin individuel peut devenir une action collective.



Témoignage
Cindy Caradec

” Vous étiez conseillère entreprises il y a quelques mois, le changement en qualité de conseillère généraliste de Leff Armor Communauté répond-il à votre demande, si oui pourquoi ?

Après plus de 10 ans sur un poste de conseillère emploi chargée en relation Entreprises, j'avais la volonté de pouvoir évoluer professionnellement. Le positionnement des jeunes sur des offres, la prise d'offres et la médiation en entreprises, le travail des techniques de recherche d'emploi, la participation et la mise en œuvre de journée dédiée à des secteurs ont fait partie de mon quotidien. J'ai fait la demande de pouvoir devenir conseillère généraliste afin d'accompagner les jeunes sur le volet orientation, formation et accompagnement social. Je peux ainsi les soutenir dans leur insertion avec une approche différente, avec une prise en compte de leur souhait de se qualifier après une sortie du système scolaire, d'obtenir leur premier logement ou encore de faire

N'avez-vous pas eu des moments de doutes, si oui lesquels ?

Non, car j'ai toujours pu m'appuyer sur mes collègues, la direction d'AJOCA et les différents partenaires sensibles aux problématiques rencontrées dans mon accompagnement global. Nous avons pu ainsi monter des actions collectives et individuelles. Ce maillage important entre les professionnels de la ville de Guingamp mais aussi le conseil citoyen m'a permis de participer à des équipes pluridisciplinaires sur différentes thématiques comme l'accès aux droits, le public d'origine étrangère, l'accès au logement social.

Ces permanences sur les quartiers amène des rencontres spontanées dans lesquelles tout type de sujets sont abordés sans contrainte de l'institutionnel, ni de temps. La présence du médiateur social du CCAS en même temps est une nécessité et facilite les passages et les échanges de solutions et de relais sur des thématiques qui relèvent du champ de compétences de l'un ou de l'autre. Le choix de décaler les horaires jusqu'en début de soirée reste toujours opérant et concluant puisque beaucoup de jeunes arrivent sur les différents lieux de permanence après 17h30/18h00 (fin de formation ou d'emploi). Les services publics sont fermés et je peux prendre le relais sur les différentes démarches administratives qui sont aujourd'hui pour la majorité dématérialisées.”



Témoignage
Philippe Gravier

NOUVELLES PERMANENCES SUR LE TERRITOIRE DE LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ

poursuivant le travail en binôme avec l'équipe Entreprises et la collègue, Johanna LE GONIDEC. L'accompagnement des jeunes 16-26 ans est un travail captivant, grisant et donnant de l'optimisme en les générations à venir.

Percevez-vous des spécificités dans les demandes formulées par les jeunes domiciliés dans ce territoire ?

Depuis bientôt 1 an, je suis spécifiquement en contact avec les jeunes et les partenaires du territoire de Leff Armor Communauté. Les demandes formulées par les jeunes sur ce territoire sont des demandes et des besoins pour tous : l'orientation professionnelle, la recherche d'emploi, les difficultés de mobilité, l'accompagnement à la santé/le handicap.

Malgré les similarités avec l'ensemble du public AJOCA, j'ai dû m'adapter à une spécificité, la communauté de communes est au carrefour des territoires Paimpolais, Guingampais et Briochin. Le problème de mobilité est réel avec peu de jeunes avec le permis de conduire et des transports en commun difficilement compatible avec une formation ou un emploi mais parallèlement les jeunes peuvent être ouverts aux opportunités des 3 territoires.

Après quelques mois de présence, quelle perception avez-vous de ce territoire ?

Leff Armor Communauté est un territoire avec un tissu partenarial particulièrement investi dans l'insertion sociale et professionnelle pour les habitants du territoire.

Les structures ou services dédiés ainsi que les permanences délocalisées par les professionnel(le)s sont connus et reconnus par notre jeune public.

Le territoire est dynamique et moteur d'action en faveur de leur intégration durable sur le territoire. Malgré cela, les possibilités d'intégrer des formations ou de l'emploi durable sur le territoire restent limitées pour les jeunes car peu mobile entre les communes.

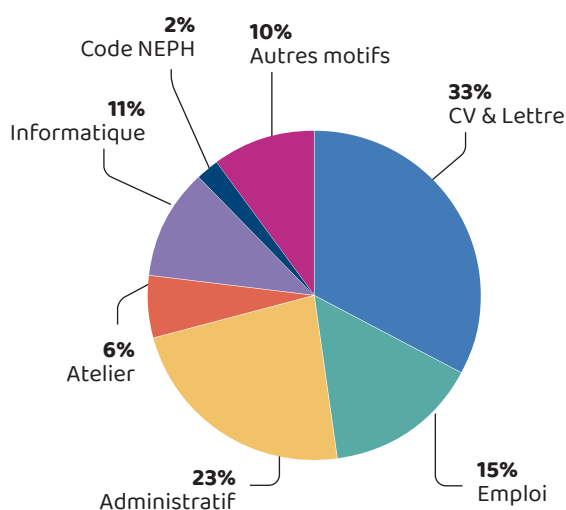
Des structures de l'insertion économique ou structures adaptées sur le territoire (Entreprises ou associations d'insertion/Entreprises adaptées) favoriseraient l'inclusion des jeunes habitants les plus éloignés de l'emploi.”

4

LE JOBL@B

Ces lieux d'accueil sans rendez-vous sont devenus au fil des années des points de repères pour les jeunes : le niveau de fréquentation est satisfaisant sur l'ensemble de l'année (près de 1 800 jeunes sur les 3 sites), mais a été marqué par une baisse plus sensible au 2e semestre sans que l'on puisse apporter de réponses précises.

L'offre de service s'adapte, en cherchant en permanence à bien identifier le besoin. Elle se structure autour des questions qui sont désormais bien identifiées (cf tableau des demandes à Guingamp ci-dessous).



L'autre aspect des missions du Jobl@ab est le travail en atelier qui demande une vigilance sur la mobilisation des jeunes.

	Ateliers prévus	Ateliers réalisés	Jeunes inscrits	Jeunes présents
Objectif intérim	15	11	49	28
Objectif entretien / simulation entretien	10	8	26	16
Objectif orientation	3	3	9	6
Objectif CV	2	0	0	0
TOTAL	30	22	84	50

50 jeunes ont participé aux ateliers du Jobl@b en 2023 (84 inscrits)

→ **Objectif Intérim (taux de participation de 57%)** : Malgré un taux de participation qui peut sembler peu élevé, les jeunes apprécient cet atelier, il y a du concret à la clé.

→ **Simulation entretien et Objectif entretien (taux de participation de 61%)** : L'atelier est proposé aux jeunes par les conseillers, mais la veille lors du rappel du RDV les jeunes ne donnent plus de nouvelles ou des excuses pour ne pas venir. On constate que les jeunes sont frileux à cet échange.

→ **Objectif CV (taux de participation 0%)** : Les jeunes préfèrent venir quand ils le souhaitent, sans rendez-vous.

→ **Objectif Orientation** : Les jeunes sont déçus du casque virtuel, ils s'attendent à autre chose qu'un format interview. Ils ne retrouvent pas forcément le métier qui est ressorti lors d'un Parcours.

Un accueil sans rendez-vous



DES NOUVELLES TÊTES



Janelle Berdal

A rejoint le pôle de Guingamp en février 2024 et pris le relais d'Anaëlle Delcroix. C'est son 1^{er} contrat pour cette jeune Guingampaise diplômée dans les domaines de l'animation.



Pierre Boulet

A rejoint le pôle de Lannion après le départ de Juliette Poulain partie en formation en septembre 2024. Son expérience dans les métiers de l'intérim et sa connaissance du tissu économique local sont utiles dans le travail d'information et de mise en relation qui est au cœur de son quotidien.

PREMS !
Parcours de REMobilisation Socio-éducatif

5

PREM'S UNE NOUVELLE COLLABORATION

Notre collaboration avec l'association Beauvallon dans le cadre d'un dispositif de repérage, remobilisation et accompagnement de jeunes sans emploi, qui n'ont pas ou plus recours aux services d'Avenir jeunes afin qu'ils puissent accéder aux outils et ressources nécessaires à l'autonomie et à l'accès à l'emploi. Cette méthode intitulée PREMS consiste à déployer sur les 3 EPCI, une équipe d'intervenants spécialisés dont la mission est de remettre en confiance ces jeunes adultes repérés et les orienter vers Avenir jeunes. Nous parlons d'une stratégie « d'aller-vers », c'est à dire un travail sur le terrain au plus près des jeunes, familles, élus et employés de mairie, associations sportives et caritatives, personnalités...

36 jeunes repérés sur les 3 EPCI par les équipes PREMS et 12 CEJ JR signés.

Se faire connaître du grand public est le défi principal auquel Avenir Jeunes est confronté.

La multiplication des supports de communication nécessite la mobilisation de moyens humains et financiers de plus en plus importants afin de capter l'attention.

Cela demande de la créativité, de l'innovation en permanence et une récurrence de l'information proposée.

Instagram

INTERACTIONS

Abonnés : 960 (+187 depuis janvier 2024 soit 24,19%)

TRANCHE D'ÂGE

25-34 : 26%

18-24 : 24,8%

35-44 : 19,5%

GENRE

Femmes : 62,88%

Hommes : 37,12%

COMPTES TOUCHÉS (NON ABONNÉS) 1 560

Les contenus qui suscitent le plus de vues, d'intérêts restent les réels (vidéos courtes) valorisant les expériences vécues par les jeunes.

Facebook

INTERACTIONS

Abonnés : 2 371 (+154 depuis janvier 2024 soit 6,94%)

Mentions j'aime : 1 870 (+2,13% depuis janvier 2024)

Visites de la page : 7 348 (- 36,91% depuis janvier 2024)

TRANCHE D'ÂGE

25-34 : 31,9%

45-54 : 21,2%

35-44 : 20,6%

GENRE

Femmes : 71,97%

Hommes : 28,02%

LES CONTENUS CIBLES SONT AVANT TOUT :

- La mise en avant du jobl@b,
- Les offres d'emploi,
- Les événements

Les contenus qui suscitent le plus de vues, d'intérêts restent les offres d'emplois sur le secteur de Lannion et Guingamp permettant aux jeunes de postuler rapidement.



Célya Le Guilloux

Recrutée en septembre 2024 dans la continuité du travail initié par Rosalie Le Caer, Célya est actuellement en formation à l'IUT de Lannion et s'est engagée pour 2 années au sein d'AJOCA en qualité d'apprentie en charge de la communication digitale.



Le nombre total de prise de rendez-vous : 218
Le nombre total de visiteurs : 8 175 (en moyenne 681/mois)
Les pages les plus visitées sont :
Accueil - L'équipe - Rendez-vous

Le site internet est régulièrement mis à jour. La rubrique «rendez-vous» incite les jeunes à prendre leur rdv en ligne et leur permettant de naviguer sur ce dernier afin de découvrir davantage d'infos sur Avenir Jeunes ainsi que sur les activités à venir.

PARTENARIAT AJOCA/MLCB

La fin de l'année 2024 a été marquée par le démarrage d'un partenariat avec la Mission Locale de Centre Bretagne qui se traduit par la mise à disposition d'une chargée de communication permettant d'élaborer des supports de communication qui servent à promouvoir les actions menées. À titre d'exemples, on peut citer : le projet Discover, Ma Mission Vocale, la convention de parrainage, le CEJ...

Le bilan des premiers mois de fonctionnement a conduit les deux structures à le renouveler en 2025.



Tiphaine Launay est chargée de communication au sein de la MLCB et consacre l'équivalent d'1 jour par semaine pour la conception des supports de communication d'AJOCA.



Couverture de la plaquette du projet Discover EU.



Couverture de la plaquette CEJ.

RENOUVELER LES CONDITIONS D'ACCOMPAGNEMENT

2^e axe du projet d'Établissement, l'accompagnement est au cœur du travail des équipes qui doivent au quotidien apporter des réponses aux multiples situations auxquelles elles sont confrontées avec toujours le même objectif trouver les clés pour l'autonomie du jeune.

1

LE PARRAINAGE

Nombre de parrainage individuels :
43 parrainages signés (-25,86% par rapport à 2023)

PROFIL DES JEUNES PARRAINÉ(E)S :

Femmes	24 (55%)
Hommes	19 (45%)

SORTIES DES PARRAINAGES :

27 jeunes sont sortis du parrainage pour les motifs suivants :

Emploi	13
Formation	1
Obtention du code de la route	3
Service civique	2
Création d'entreprise	2

Nouveautés

→ 4 parrains et marraines ont été formés au code de la route à Lannion.

→ 1 marraine a intégré le programme Discover pour préparer, et accompagner un groupe de jeunes à l'étranger début 2025. Elle intervient en binôme avec une conseillère généraliste.

→ 1 nouvelle marraine et 1 nouveau parrain ont rejoint le réseau en 2024.

2

COUP DE POUCE NUMÉRIQUE

8 ateliers **Maker numérique** ont été animés en 2024 par le FABLAB Kernel à Lannion, Guingamp, Paimpol, Bégard, Callac, Tréguier, Plouaret et Pontrieux.

Les veilleurs municipaux se sont engagés auprès des jeunes du territoire, par le **co-financement d'un ou plusieurs ordinateurs portables reconditionnés**

par Unik informatique Morlaix, à destination de jeunes accompagnés par notre équipe ou de lycéens/collégiens des communes de *Guingamp, Lannion (programme réussite éducative), Trévou-Tréguignec, Troguery, Penvenan, La Roche-Jaudy, Saint-Clet, Callac, Pommerit Le Vicomte, Runan, St-Jean Kerdaniel.*



La convention parrainage/marrainage a été Mise à jour en 2024.

Parrains :

20 parrains et marraines ont accompagnés les jeunes dans le dispositif en 2024

Actions collectives :

→ **Actions collectives :**

- **28 jeunes** ont pu en bénéficier entre Guingamp et Lannion de l'atelier «Trucs et Astuces pour mon entretien d'embauche»
- Présentation de **3 ateliers** «Aborder le monde de l'entreprise» sur le CEJ SOCLE à Paimpol.

→ **Simulations d'entretien :**

- **38 jeunes** ont été reçus par les parrains et marraines pendant le CEJ SOCLE à Paimpol.

Évènements :

1 café parrainage

→ 15 avril 2024 à Pédermec

Présentation du programme Discover aux parrains

→ 16 septembre 2024 à Cavan

Mise à l'honneur des parrains lors de l'Assemblée Générale

→ 15 mai 2024 à Lanvollon



Café parrainage du 15 avril 2024 à Pédermec.

98
ordinateurs
attribués en 2024

L'ENTREPRISE, UN PARTENARIAT INCONTOURNABLE

2024 est marquée par un travail de consolidation du réseau des entreprises avec lesquelles la volonté est de créer un partenariat et un dialogue dans la durée... et pas seulement ponctuellement lors d'un besoin de recrutement.

Le Conseil d'Administration a consacré sa séance du 3 octobre 2024 à cette question.



Témoignage
Crédit Agricole des
Côtes d'Armor

«Comment avez-vous connu AJOCA ?»

Le Crédit Agricole a eu la chance de croiser AJOCA à plusieurs reprises sur des jobdatings. Cela nous a permis d'échanger sur nos problématiques communes autour de l'emploi des jeunes. Nous avons ensuite organisé une rencontre spécifique entre nos équipes afin d'en apprendre davantage sur vos prestations et de partager nos besoins en tant qu'entreprise.

«Quelles ont été les actions mises en place ?»

Nous avons mis en place une intervention sur Lannion auprès de demandeurs d'emploi. Après une présentation de nos métiers et avantages, nous avons rencontré des candidats sous un format jobdating.

Cet évènement a permis de faire connaître le Crédit Agricole mais également d'embaucher 2 personnes en CDI. Une belle réussite !

«Qu'avez-vous mis en place en interne pour promouvoir votre marque employeur et continuer à donner envie à des jeunes (et moins jeunes !) de postuler ?»

Nous avons déployé une campagne de communication Marque employeur sur l'année 2024. Celle-ci valorisait notre culture d'entreprise, notre proximité sur le territoire et nos offres d'emploi à la fois en interne et en externe.

Le Crédit Agricole des Côtes d'Armor a également été promoteur de l'emploi des jeunes avec le développement des stages de seconde et l'organisation de jobdatings sur le département.

Témoignage

Nicolas Perrot,
O2 Guingamp



«Les jeunes et le travail, quels constats faites-vous ?»

Le travail n'est plus la valeur au-dessus des autres qui permet de s'épanouir pleinement. J'ai le sentiment que la nouvelle génération qui arrive sur le marché du travail est en quête de sens, parfois avec une perte de repères qui ne leur permet plus d'avoir une projection à 10 ans ou plus comme la génération de leurs parents ou grands-parents.

À nous aujourd'hui en tant qu'employeur sur un territoire de mettre en place les leviers qui permettront de favoriser l'équilibre personnel et professionnel des jeunes, en les responsabilisant, en leur donnant des perspectives d'évolution au sein de nos sociétés, tout en partant du principe que la jeunesse d'aujourd'hui exercera différents métiers tout au long de leur vie. L'employeur se devra d'être innovant, créatif pour les fidéliser sur un territoire comme au sein de l'entreprise.

«AJOCA a une offre de service aux entreprises, la connaissez-vous, si oui, comment l'utilisez-vous ?»

Les relations partenariales avec AJOCA sont historiques pour moi depuis une quinzaine d'années à travers mes expériences passées comme Conseiller Entreprise à la chambre de commerce et d'industrie des côtes d'Armor mais également comme responsable du service développement économique entre 2019 et 2023 à l'Agglomération de Guingamp-Paimpol. Le cœur de mon métier dans le service à la personne est de pouvoir recruter des profils fiables, responsables avec un savoir être exemplaire. A ce titre, durant toute ma première année d'activité j'ai pu bénéficier d'un contrat initiative emploi sur la partie administrative mais également de procéder à différentes immersions facilitées qui m'ont permis de verrouiller de manière professionnelle mes recrutements. J'ai par ailleurs pu présenter O2 Guingamp aux jeunes d'AJOCA dans le courant de l'année 2024 lors d'une réunion de présentation.

«Quel outil vous manque-t-il aujourd'hui sur le territoire pour vous accompagner dans votre gestion quotidienne d'entreprise ?»

De nombreux outils sont à ma disposition par l'intermédiaire d'O2 (pilotage, process de recrutement, offre d'emplois...). L'enjeu étant le recrutement et la fidélisation des salariés sur le territoire de Guingamp, je suis toujours preneur de nouvelles méthodes, expérimentations qui permettraient encore plus de «mieux recruter».

LE RÉSEAU : UNE MÉTHODE

Tout au long de l'année un travail de qualification a été menée pour identifier les entreprises avec lesquelles nous pouvons construire une coopération dans la durée.

Une prospection sur certains territoires comme Plouha, Plestin les Grèves a été réalisée pour compléter nos contacts sur l'ensemble du territoire.

Une méthode de saisie a été mise au point pour mieux identifier les entreprises en situation d'accueillir un stagiaire, un futur apprenti. Des outils ont été élaborés pour permettre aux conseillers(e)s de consolider ce maillage avec les entreprises.

L'objectif est de développer cette proximité et cette confiance, condition de la réussite de ce travail de longue haleine.

LES ACTIONS COLLECTIVES



Le programme des actions collectives est d'une grande diversité. Pour autant certaines problématiques prennent une place plus importante par le nombre de propositions et leur récurrence : l'accès à l'emploi sous différentes formes, la mobilité, la confiance en soi et plus intensément depuis 2024 le sport /santé sont prioritaires dans la programmation annuelle.

Après un lancement sur les 6 derniers mois de l'année 2023, la plateforme de programmation et de suivi des ateliers collectifs a pris sa pleine mesure en 2024.

Notre offre d'accompagnement collective est accessible en ligne grâce à la plateforme des ateliers et événements sur notre site internet. Nous avons souhaité favoriser l'autonomie des jeunes dans la mise en œuvre de leur démarche et gagner en visibilité à la fois pour le grand public et pour les professionnels d'Avenir jeunes.

Ainsi, en un clic, chaque jeune inscrit ou non à Avenir jeunes peut prendre connaissance de la programmation, des ateliers collaboratifs, des réunions d'informations ou encore des rencontres «Employeur» et s'y pré-inscrire.

L'outil numérique permet une flexibilité et une accessibilité pour des jeunes qui aujourd'hui sont pleinement connectés. Néanmoins, les conseillers restent à ce jour les principaux vecteurs de mise en relation. Les offres proposées ont vocation à rendre accessible l'information, à sensibiliser, à renforcer les compétences des participants.

En complément des thématiques traitées habituellement comme l'emploi et le projet professionnel, nous avons élaboré une offre s'appuyant sur des expériences qui à la fois mobilisent le cerveau, le cœur et le corps: Concrètement, il s'agit d'une mobilisation des capacités réflexives, physiques et psychosociales, indispensables à l'avancée de chacun vers ses objectifs.

Ce programme d'animation collective a considérablement développé et conforté le partenariat avec les organismes locaux, associatifs, artistes, chefs d'entreprises ...un réseau précieux, qui nécessite des moyens financiers.

Ces événements du quotidien sont proposés à tous les jeunes, néanmoins les jeunes engagés dans le cadre du Contrat Engagement Jeune restent les principaux participants.

En 2024, 510 ateliers ont été organisés à Lannion, Guingamp et Paimpol mais également sur des sites extérieurs aux locaux d'Avenir jeunes.

Nous comptons 4 048 jeunes se sont pré-inscrits pour 2 505 participations soit un taux de participation de 62% dont 65% de jeunes en Contrat Engagement Jeunes.



Atelier «Donne ton avis», Guingamp 2024.

Types d'ateliers programmés en 2024

Nombre

Emploi : Rencontres, visite d'entreprises et ESAT, vis ma vie, Semaine pour réussir, simulation d'entretien Les Objectifs intérim, Entretien, CV, Mission vocale, Joblabtour, jobdating, journée info métier, info co Entrepreneuriat, Chantiers, Atelier expression orale, écrite, corporelle	177
Mobilité : Sensibilisation prévention, wimoov, code de la route, mobilité internationale	123
Sport : Parcours activités physiques, ateliers Canoë, l'Autre Flamme	72
Santé : Bilan de santé, A cran accro, sophrologie, image de soi, journée «santé vous bien», vie affective et relationnelle	59
Formation : Atelier Maker Fablab, info co et visite organismes de formation	17
Autonomie/ Citoyenneté : Budget, logement, engagement, Donne ton avis, escapade	47
Culture : Meeting of styles, Atelier Dessin Festival manga, Info co Cabane à script, Les coulisses du cinéma	16



«DONNE TON AVIS» : IMPLIQUER LES JEUNES DANS L'ÉVALUATION AU LONG COURS

Les jeunes sont les principaux bénéficiaires des offres d'accompagnement et projets déployés par l'équipe Ajoca. De plus, les Missions locales souhaitent favoriser l'implication et les espaces d'expression de la parole des jeunes sous toutes ses formes. Aussi, nous avons notamment mis en place fin 2024, 3 ateliers « DONNE TON AVIS » à l'aide de techniques collaboratives favorisant l'expression de la parole des participants.

Leurs suggestions :

Des intervenants de qualité, une planification fluide, des rituels mais pas de routines, des collectifs à taille humaine, des formats pédago-ludiques, les coups de pouces pour l'autonomie dans le quotidien (apprentissage code de la route/toutes les aides utiles) et des rencontres et immersions professionnelles pour pratiquer concrètement, des témoignages pour sensibiliser notamment sur les sujets de la santé et du handicap, des projets collectifs, de l'ouverture sur le territoire hors des murs d'Ajoca.



4

RENCONTRE ET DÉCOUVERTE DES ENTREPRISES

Les enjeux liés à l'emploi restent forts et nécessitent un travail de mobilisation adaptable à la situation de chaque jeune et à son niveau d'autonomie.

En complément des actions collectives programmées au jobl@b chaque mois, des actions sont réalisées seules ou en partenariat au plus près des besoins.

Ils prennent la forme de jobdatings thématiques ou en lien avec une entreprise, des immersions «vis ma vie», des actions d'aller vers dans le cadre de «1 semaine pour réussir».



«Vis ma Vie» à l'Ephad de Plouaret.



Immersion au sein de la crêperie Ar Vilin Goz.



Visite de la plate-forme Lidl.

LA MAISON DE L'EMPLOI

Le travail d'animation de la Maison de l'emploi à Lannion s'est poursuivi avec 2 temps forts qui ont permis d'accueillir un large public de familles et de de jeunes qui le plus souvent découvre le site.

Après une 1^{re} action de promotion des métiers «au services aux autres» réalisée en avril, une nouvelle action de mise en relation avec les entreprises volontaires a été réalisée en novembre avec une mobilisation de 130 personnes.



LES ENJEUX

S'appuyer sur les valeurs du sport, les émotions, l'importance des objectifs à atteindre, la gestion du stress pour :

- Améliorer le bien-être mental et physique
- Développer la motivation des jeunes aux expériences collectives et individuelles.
- Renforcer leur autonomie

Notre démarche a consisté à organiser un partenariat et une offre de service diversifiée en s'appuyant sur les compétences des acteurs locaux présents sur les 3 pôles géographiques :

- Le cofinancement d'abonnement en salles de sport de Guingamp, Lannion, Paimpol, Lanvollon, et Louargat.
- L'organisation de 7 parcours de remise en forme menés par des éducateurs en sport santé adapté d'Actimut à Guingamp, de Maguelone Formation à Lannion et Capucine Trébaol à Paimpol. Ces parcours ont bénéficié à 81 jeunes durant 57 séances de coaching.
- Le soutien et coopération avec Martin Cornu, jeune sportif de haut niveau en Canoë Kayak et Kayak Cross qui s'est investi à nos côtés: rencontre - témoignage avec jeunes d'Avenir jeunes le 26/02/24, rencontre avec l'équipe-jeunes Avenir jeunes du challenge régional **L'Autre Flamme à Rennes** et Co animation d'un atelier Canoë-Kayak pour jeunes d'Avenir Jeunes le 10/06/24 à la base nature de Lannion et partage de contenus digitaux sur le sport et le coaching mental.



« Santé vous bien » 11 octobre 2024 au Palacret.



Initiation au Canoë Kayak.

Témoignage

Léo Le Druillenec, enseignant en activités physiques adaptées chez le partenaire Actimut

” Pouvez-vous nous parler de votre parcours et de ce qui vous a amené à devenir éducateur sportif en activité physique adaptée ?

J'ai suivi une formation STAPS à St Brieuc, et ai préparé mon monitorat en Kayak et brevet de maitre-nageur. J'ai très tôt été sensibilisé dans mon cadre familial aux sujets de l'engagement associatif, sportif et le handicap, ce qui m'a motivé à m'orienter vers ce métier.

Quelles sont les principales missions d'un éducateur sportif en activité physique adaptée ?

Ma mission principale est d'adapter les activités physiques et sportives aux capacités et aux besoins de chaque individu. Cela passe par une évaluation initiale pour comprendre les limites et les potentialités de la personne, puis par la mise en place de programmes personnalisés pour mettre à niveau. Nous travaillons en étroite collaboration avec des professionnels de santé pour assurer une prise en charge globale et cohérente. L'objectif est toujours d'améliorer la qualité de vie, que ce soit par le renforcement musculaire, l'amélioration de la coordination, ou simplement par le plaisir ou la cohésion que cela procure de pratiquer une activité physique toujours adaptée et cohérente.

Vous avez récemment animé des séances à la Mission Locale de Guingamp. Pouvez-vous nous en dire plus sur ce programme ?

Les 9 séances proposées à la Mission Locale ont été très appréciées. Les pratiquants ont toujours su être volontaires et participatifs quand ils étaient présents. Les quatre premières séances, le groupe n'était pas encore bien constitué, avec un maximum de six personnes, dont seulement deux ont été présentes à toutes les séances. Par la suite, le groupe s'est agrandi et les participants sont devenus plus assidus.

Au dojo de Kergoz, nous avons pratiqué de la boxe, du judo, du renforcement musculaire, ainsi que des activités de coopération et d'adresse.

Nous avons également pu pratiquer du basket sur le terrain extérieur de Cadolan et du canoë-kayak grâce au club de canoë-kayak guingampais.

Quel était l'objectif de ces séances ?

L'objectif était de créer une passerelle entre l'activité physique et sportive pratiquée (règles, effort, plaisir, groupe...) et le développement personnel de chacun (dépassement de soi, rigueur, adaptabilité, entraide). Nous voulions conscientiser les participants sur le fait que grâce à leurs efforts, ils peuvent atteindre leurs objectifs. Par exemple, plus on met de force dans sa pagaie, plus le kayak va loin.

Quels résultats avez-vous constaté ?

Durant ce parcours de 9 séances certains participants ont repris un élan de motivation pour se réinscrire dans leur ancien club. De mon côté, j'ai pris beaucoup de plaisir à encadrer et animer ces séances. Il serait intéressant de pérenniser cet échange. ”

LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT LOCAUX & NATIONAUX

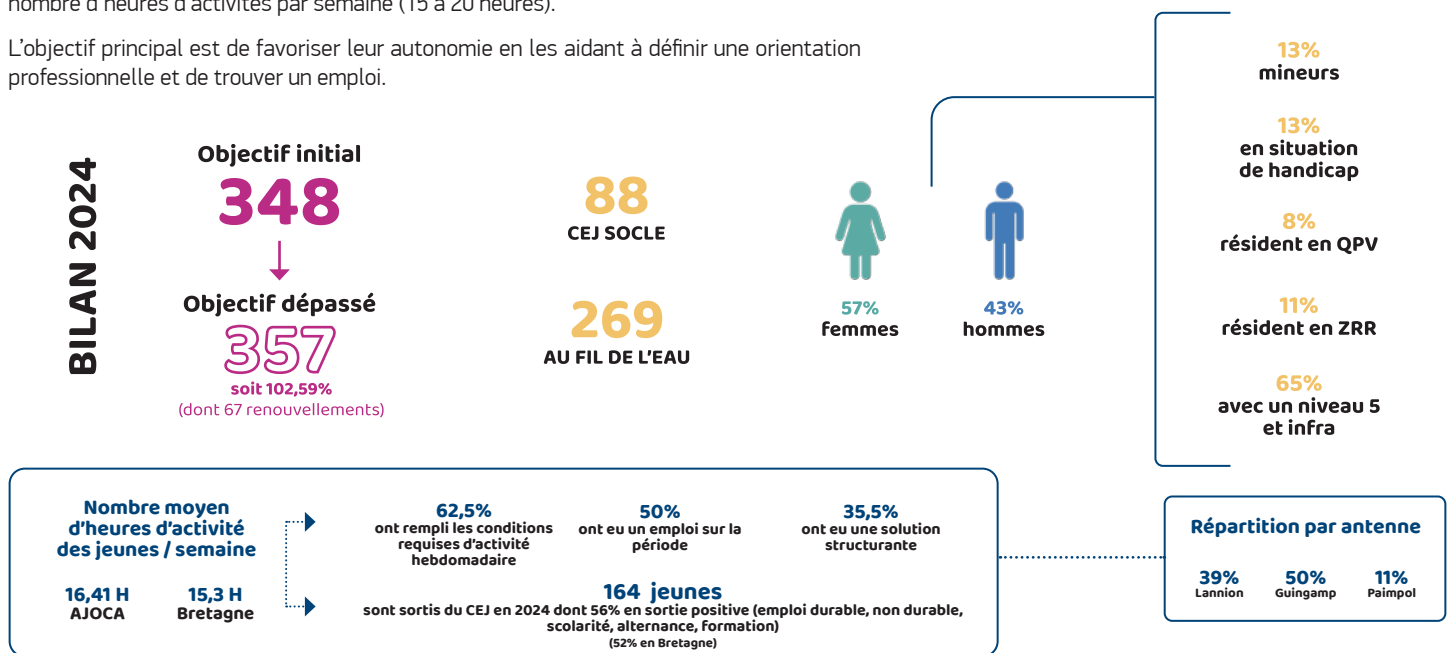
6

LE CONTRAT ENGAGEMENT JEUNE (CEJ)

Le Contrat Engagement Jeune (CEJ) est un dispositif d'État mis en place depuis le 1^{er} mars 2022.

Pour rappel, il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révolus (29 ans lorsqu'il y a une situation de handicap) qui sont prêts à s'engager dans un parcours personnalisé d'accompagnement (maximum 18 mois). Ils doivent être en capacité de se mobiliser et de justifier d'un certain nombre d'heures d'activités par semaine (15 à 20 heures).

L'objectif principal est de favoriser leur autonomie en les aidant à définir une orientation professionnelle et de trouver un emploi.



Depuis 2022, l'évolution des données met en évidence plusieurs tendances significatives dans l'accompagnement de jeunes sur le dispositif :

- Une augmentation du nombre de jeunes en situation de handicap. Cette progression montre une meilleure inclusion de ces jeunes, renforçant l'accessibilité du CEJ pour ces publics.
- Une baisse significative de la part des CEJ Socle indiquant certainement une orientation croissante des jeunes vers un accompagnement avec moins de contrainte, plus souple et plus adapté à leurs besoins individuels.
- Une progression du volume horaire d'activité qui

peut se traduire par une plus grande implication des jeunes et un renforcement du suivi des conseillers dans la saisie des activités.

- Une progression constante et positive d'accès à des solutions structurantes avec une augmentation des jeunes bénéficiant d'un accompagnement vers des perspectives d'insertion, en particulier la formation.
- Les sorties en autonomie qui baissent légèrement en 2024. Mais cette stabilité autour de 56/58% suggère que les résultats restent positifs et pérennes malgré un marché du travail fluctuant ainsi qu'un chômage des jeunes en augmentation.

- Une fréquentation des ateliers qui explosent en 2024 qui montre le réel intérêt des jeunes pour les thématiques proposées et l'efficacité des actions mises en œuvre.

Les points d'amélioration :

- Maintenir et renforcer les dispositifs favorisant les sorties positives.
- Continuer à innover pour répondre aux besoins croissants des jeunes.

7

LES AIDES FINANCIÈRES INDIVIDUELLES

Le **Fonds d'aides aux jeunes** financé par le CD22 a été mobilisé à hauteur de **115 322€ en 2024** :

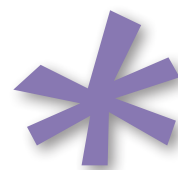
630 dossiers ont été examinés pour 424 bénéficiaires (en baisse / 2023)

On peut retenir les éléments suivants :

- 55 % de l'enveloppe financière est consommée par l'obtention du permis de conduire

- 3/4 des bénéficiaires ont entre 18 et 23 ans
- 92% sont célibataires

Le **PACEA**, financé par l'État a été mobilisé pour **222 jeunes en 2024** pour un montant de **81 840€** il est versé chaque mois. Le montant varie en fonctions des besoins identifiés par le / la conseiller(e).



8

LA PRÉPA AVENIR JEUNE

Les conseillers(ères) d'AJOCA proposent aux jeunes qu'ils/elles accompagnent une offre de formation adaptée au besoin et à la situation du jeune. Cette offre de formation est financée par la Région Bretagne.

La Gamme Prépa Projet et Prépa Avenir Jeune répond particulièrement au public reçu. Nous avons choisi de faire un zoom sur la Prépa Avenir Jeunes, mise en place par le Greta-CFA d'Armor, sur notre territoire : 5 actions à Lannion, 2 à Guingamp et 1 à Paimpol.

Prépa Avenir Jeune

77
jeunes

32 femmes 45 hommes

Prépa Projet

50
jeunes

(réalisée par le CLPS)

32 femmes 18 hommes

Parole aux jeunes

«Après la prépa je vais repasser mon code, travailler dans le commerce, je me sens plus éclairée sur ce que je veux faire. Pouvoir parler en groupe est une progression pour moi et dire ce que je pense. J'ai beaucoup aimé la prépa ça m'a fait avancer, je sais ce que je veux faire» **S.A.**

«Mes projets ne sont plus les mêmes qu'en entrant en prépa, à l'heure actuelle j'aimerais potentiellement trouver un travail en attendant une prochaine formation en cuisine ou en pâtisserie. Mes projets sont plus concrets, mon rythme s'est amélioré, j'ai l'impression d'avoir évolué mentalement. Mes présences et mon sommeil restent des points à travailler. J'ai vraiment adoré la formation, elle m'a permis de retrouver un rythme, de m'occuper pendant mes journées, d'avoir des objectifs plus clairs et d'économiser.» **E.C.**

«Mes projets étaient des objectifs tels que l'obtention du code et du permis, c'est une idée concrète de ce que je vais faire après la

prépa. J'ai progressé sur la discipline, meilleur rythme de sommeil, diminution des écrans, je me sais bien intégré dans le groupe. Me reste à travailler la concentration sur le long terme. La prépa a été super, une bonne ambiance, des formateurs dynamiques et à l'écoute et des activités intéressantes.» **J.A.**

«Mon projet en sortie de prépa est d'aller en option C maintenance espace vert à St Malo, car en mécanique moto il n'y a pas beaucoup de place. Je dois faire des progrès sur l'autonomie. La prépa c'est super ! C'est vraiment bien pour les personnes qui ne savent pas quoi faire, ou qui n'ont pas les moyens financiers pour se déplacer (payer l'essence, le train) et les activités sont super, ça permet de découvrir pas mal de choses.» **M.Q.**

«La prépa m'a apporté des amis, ça m'a ouvert les yeux et des portes et des opportunités. J'ai progressé sur mon comportement et surtout sur la patience, la concentration et aider les autres» **J.R.**

Pouvez-vous présenter la PAJE en quelques mots ?

Durant 4 mois, le Greta porte les stagiaires vers un projet professionnel avec pour objectif une entrée en formation ou en emploi. Ces quatre mois s'articulent entre découvertes de métiers sur les plateaux technique du Greta, avec des partenaires institutionnels ou autres, du monde du travail, activités de loisirs (sport, culture), définition d'un projet et 3 stages de 2 semaines chacun.

À quel public s'adresse cette prestation ?

Ce dispositif est destiné à des jeunes sans formation ni emploi, en décrochage et phobie scolaire parfois sociale, qui ont entre 16 ans et 26 ans.

Quel est votre regard sur l'évolution du public stagiaire jeune Prépa Avenir, ces dernières années (typologie, problématiques rencontrées...); a-t-il changé ?

Depuis quatre années, le public que nous accueillons est psychologiquement plus fragilisé, certainement les effets du covid mais également celui d'une aversion quasi traumatique du système scolaire qui rend très improbable le retour en formation initiale.

Ces jeunes développent de véritables phobies scolaires et sociales qui représentent d'importants freins avant l'entrée dans un projet, donc en formation ou en emploi. Le problème des addictions (stupéfiants, jeux vidéo, réseaux sociaux) est également notable. Le public est de plus en plus jeune, la moyenne d'âge pour l'année 2024 est de 17 ans, ils sont également très nombreux à présenter des troubles dys et de comportement qu'il est indispensable de prendre en compte afin «d'amer» les stagiaires dans le contexte du monde du travail.

Selon vous quelle est la valeur ajoutée de cette prestation dans le parcours du jeune ?

La PAJ est un tremplin pour reprendre confiance en soi. Les stagiaires que nous accompagnons ont souvent été fragilisés par leur parcours scolaire, un contexte familial difficile ou un mal-être pouvant être handicapant à l'adolescence. L'équipe de la Prépa privilégie l'écoute et la bienveillance pour cerner au mieux les besoins de chacun, avec l'appui de deux psychologues du Greta. Il s'agit aussi de retrouver un rythme et de redécouvrir l'esprit d'équipe: les groupes, limités à 14 personnes, favorisent l'entraide et le partage de savoir.

Les ateliers de découverte des métiers permettent d'explorer ou d'écarter certaines pistes professionnelles. Les activités de loisirs (descente en rappel, ateliers photo, fab-lab...) renforcent la cohésion et facilitent les échanges entre stagiaires et formateurs dans un autre cadre. Les stages permettent de confirmer ou non les métiers identifiés lors des tests de positionnement ou souhaités par les jeunes.

La Région Bretagne verse enfin quatre aides financières pour faciliter l'accès des jeunes à la formation.

Interview

Mathilde Maget, coordinatrice secteur accompagnement / Prépa Avenir Jeune / GRETA-CFA des Côtes d'Armor



9

LE RSA

Depuis 2022, en partenariat avec le CD22, nous avons expérimenté sur le territoire de Lannion, un protocole spécifique d'accompagnement des jeunes allocataires RSA, afin de réduire la durée de traitement des demandes et permettre un amorçage plus rapide du parcours professionnel.

Les CER sont signés pour 3 mois, ce qui permet d'instaurer un suivi plus dynamique avec les jeunes allocataires. A Guingamp et Paimpol, le protocole classique (CER de 3 à 12 mois) a continué d'être appliqué.

En 2024, nous avons accompagné 100 jeunes ARSA (97 en 2023), avec des objectifs prioritaires d'accès à la formation ou à l'emploi, et de mobilité.

33 jeunes sont sortis du dispositif RSA en 2024, mais le taux de sortie vers la formation et l'emploi reste faible : 12 %.

Le public jeune RSA présente de nombreux freins à l'insertion professionnelle : faible niveau de qualification, peu de mobilité, peu d'appétence pour la formation, difficultés de garde d'enfants.

L'accès à l'emploi demeure un parcours long et difficile.

L'expérimentation réalisée sur le territoire de Lannion a cependant un effet positif dans l'accompagnement proposé aux jeunes et elle sera déployée en 2025 sur les territoires de Guingamp et Paimpol, ainsi qu'à l'ensemble du département.

AVENIR JEUNES, ACTEUR DE SON TERRITOIRE



Son statut associatif, son lien historique avec les collectivités locales et les nombreux acteurs du territoire, sa participation aux travaux de la Commission Territoriale Emploi/Formation, l'ont conduit à proposer et parfois porter des initiatives qui vont au-delà de sa mission d'origine.

Cette volonté exprimée lors de l'élaboration du projet d'établissement se traduit dans son programme annuel avec 3 opérations particulières : **Degemer +**, **La mobilité** et **la saisonnalité**



1

DEGEMER +

Le bassin d'emploi de Guingamp se caractérise par un taux de chômage supérieur à la moyenne régionale depuis de nombreuses années. Ce contexte justifie la mise en place d'actions nouvelles qui visent à faciliter la reprise d'activités de personnes durablement éloignées de l'emploi. C'est l'objectif de la démarche Degemer+.

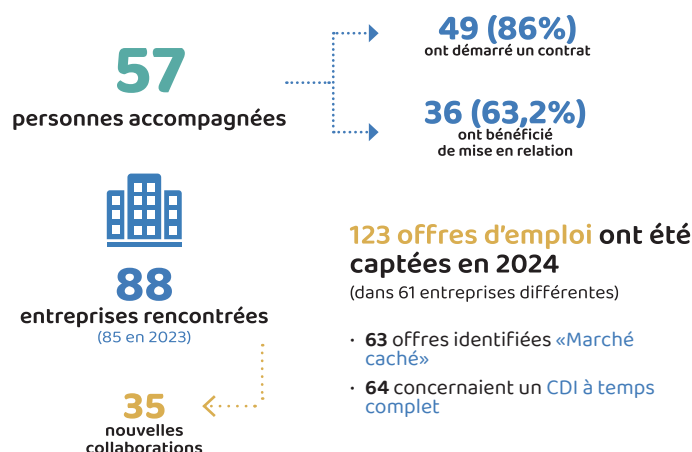
En s'appuyant sur une phase expérimentale de 3 années (2021/2023) très encourageante la mission Degemer+ s'est ancrée sur le territoire en opérant certains ajustements :

- Le recentrage des actions sur le territoire de Guingamp (la ville et les communes environnantes) en lien notamment avec la politique de la Ville (2024/2030).
- Le public «cible», éloigné de l'emploi est élargi au plus de trente ans.
- Le portage juridique par AJOCA est transitoire (2024/2026). Une solution pérenne en collaboration avec l'Agglomération de Guingamp va être recherchée.
- Le recrutement d'un nouveau binôme mis en place au premier trimestre 2024.
- L'installation d'un comité technique resserré autour de la mission au 1^{er} trimestre 2024.
- Le Plan de financement redéfini (FSE, Agglomération de Guingamp Paimpol, Etat, Fondation ...)

La mission Degemer+ s'appuie sur la méthode IOD :

Elle facilite, par une démarche d'intermédiation, le recrutement en entreprise en s'affranchissant de la notion de parcours (freins périphériques) et en impliquant l'employeur qui doit adopter une posture bienveillante sans jugement sur la personne présentée pour être recrutée pour un CDD de minimum 6 mois et /ou un CDI.

LE BILAN 2024 EN CHIFFRES



UN NOUVEAU PARTENAIRE : LE GROUPE LE GRAET



Quelle est la stratégie du groupe Le Graet en créant une fondation ?

La Fondation Groupe Le Graët, créée en janvier 2024 et hébergée par la Fondation de France, a pour objet de soutenir des projets d'intérêt général favorisant l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi sur le territoire breton. Elle s'inscrit dans la volonté historique du Groupe le Graët, dont le développement est motivé par la préservation de l'emploi local, comme en atteste aujourd'hui sa raison d'être : « Bien nourrir, en développant l'emploi local et en soutenant l'économie durable en Bretagne. »

Pourquoi soutenir des actions locales ?

Le Groupe Le Graët ce sont des PME réparties sur le territoire breton, et qui ont pour volonté d'utiliser et de mettre en avant les richesses de la Bretagne, que ce soit par l'intermédiaire de l'achat de matières premières locales ou de la création d'emplois. Ainsi, c'était une évidence pour la Fondation de concentrer son champ d'action à des initiatives locales, qui connaissent les spécificités du territoire et qui sont donc les mieux à même de répondre à notre objectif premier : l'insertion professionnelle. Le maillage associatif est très fort en Bretagne, et la Fondation souhaitait œuvrer à son niveau, pour plus d'efficacité.

Degemer+ a été retenu, pour quelles raisons particulières ?

Le Comité Exécutif de la Fondation a décidé de soutenir Degemer+. L'insertion des personnes accompagnées et réelle est mesurable, ce qui en fait un dispositif essentiel pour le territoire. La méthode IOD semble avoir fait ses preuves et permet un réel partenariat entre des entreprises et une association, où chacun y trouve son intérêt.



La mission saisonnalité, désormais connue comme « dispositif JobSaison », a notamment travaillé en 2024 à :

- Animer le réseau d'acteurs afin de consolider les actions engagées, notamment sur les questions du logement des travailleurs saisonniers et de l'emploi.
- Recenser et structurer les informations sous forme d'outils opérationnels afin de les porter à la connaissance du public et des partenaires.



COMMUNICATION : CRÉATION DU SITE (www.job-saison.bzh)

En complément du tout nouveau guide du saisonnier sorti au printemps 2024, le dispositif JobSaison a créé depuis octobre 2024 un site internet dédié aux sujets liés à l'emploi saisonnier sur notre territoire afin de permettre à tout public (saisonniers, employeurs, propriétaires privés, collectivités, partenaires...) d'avoir accès à des informations synthétiques actualisées.

En quelques clics, ce site ressource unique propose des informations concernant :

- **Emploi** : plateforme d'offres d'emploi saisonnier territorialisée, conditions de travail, capsules métiers,...
- **Mobilité** : quels services sur quel territoire, à qui s'adresser...
- **Logement des travailleurs saisonniers** : les offres, descriptifs et état des disponibilités des logements dans le parc privé et le parc collectif, toutes les infos pratiques, les aides possibles...

Pour chaque thématique, une carte associée permet de localiser les informations en temps réel.

Ce site évolutif proposera d'autres informations déclinées au fur et à mesure des besoins identifiés.

PARC DE LOGEMENTS SAISONNIERS : VERS UN NOUVEAU MODÈLE D'ORGANISATION



Le Dispositif «1 Toit pour 1 Emploi» est désormais bien ancré et apporte une solution concrète pour répondre aux besoins de logements temporaires des travailleurs. Le parc ne cesse de grossir et les agglomérations de LTC et GPA (depuis 2024) soutiennent son développement en proposant une aide financière aux propriétaires privés.

2024 marque un tournant dans la volonté de sécuriser le dispositif «1 Toit pour 1 Emploi» et de fluidifier sa gestion.

Deux axes de travail ont été privilégiés :

- Encourager les employeurs à contractualiser directement avec les propriétaires afin d'optimiser leur recrutement en proposant des postes logés (2 forums « Loge ton saisonnier » à Lannion et Paimpol, création d'une convention de réservation, mise en relation employeur/hébergeur suivant les besoins identifiés...) : 9 employeurs/16 places contractualisées en 2024.
- Co-construire avec Habitat Jeunes en Trégor Argoat un nouveau modèle d'organisation pour 2025-26 pour gérer la globalité du parc de logements temporaires existants (privé, social, public) regroupés sous l'entrée «1Toit pour 1 Emploi» tout en permettant à chaque acteur de se recentrer sur son cœur de métier :

→ **JobSaison (AJOCA)** : prospection, développement de l'offre, animation de réseau, coordination, communication...

→ **HJTA** : gestion opérationnelle au quotidien du parc (sur LTC dans un 1^{er} temps)



FORUM DE L'EMPLOI SAISONNIER : UN RDV DÉSORMAIS ATTENDU

Ce rendez-vous de début février est désormais une action de recrutement phare du calendrier annuel pour près de 50 employeurs participants et marque le lancement de la saison.

L'évènement prend depuis quelques années une autre dimension et draine un public beaucoup plus diversifié (seniors, personnes en reconversion...) en proposant notamment un panel d'employeurs de domaines d'activités très variés en dehors de l'hôtellerie restauration (commerce, agriculture, animation...).

En parallèle, l'animation d'un pôle « Formation » regroupant 6-8 organismes principaux de formation proposant notamment de l'alternance, et d'un pôle « Conseil » avec le Jobl@b d'AJOCA et France Travail, apporte une valeur ajoutée et une offre complémentaire qui permet d'élargir les possibilités pour le public et favorise la mise en réseau des acteurs du territoire.

Le dispositif JobSaison œuvre, via cet évènement et la communication mise en place, pour que l'emploi saisonnier soit vu comme une alternative professionnelle pour tout âge, des mineurs aux seniors, et accessible à tous dans le cadre d'un parcours professionnel que ce soit pour un extra ou pour un contrat d'une saison longue débouchant sur du CDI. L'emploi saisonnier est une vraie opportunité d'insertion professionnelle et un tremplin pour s'installer sur le territoire.



Le forum est organisé
à l'espace Rouzic à
Perros-Guirec.





Au sein d'un territoire à faible densité, l'enjeu de la mobilité demeure durablement prioritaire. Sa maîtrise est essentielle pour accéder à l'autonomie, à l'insertion professionnelle, aux activités proposées par le territoire. C'est une des conditions de la réussite.

2024 a apporté sa contribution aux réponses attendues en développant de nouvelles actions tout en étant en recherche permanente de solutions pérennes sur l'organisation servicielle qui demeure insuffisante sur le territoire.

Parmi les différentes actions menées, deux exemples d'initiatives sont mises en avant :

Les Ateliers code de la route délocalisés à Plounérin, Plélo et Tréguier

En 2024, trois ateliers d'apprentissage au code de la route ont été organisés à Tréguier, Plounérin et Plélo. Ces initiatives gratuites visent à faciliter l'accès à la mobilité pour les jeunes du territoire.

Ces ateliers, organisés en partenariat avec une auto-école agréée, AMC de Plélo, Les 2 rives de Tréguier et Objectif Permis de Plouigneau, ont permis à 3 groupes entre 8 et 16 jeunes participants de suivre un parcours complet de 12 séances. L'objectif est de rendre l'apprentissage du code de la route plus accessible, en proposant des sessions collectives à proximité de leur domicile complémentaires à l'apprentissage en ligne.

Le programme, étalé sur plusieurs semaines, couvre l'ensemble des thématiques nécessaires à l'obtention du code de la route. Les participants, jeunes accompagnés par Avenir jeunes et lycéens, ont bénéficié d'un encadrement professionnel et de supports pédagogiques adaptés, leur permettant de se préparer efficacement à l'examen à proximité de chez eux.

Ces ateliers ont été très bien accueillis par les jeunes participants, qui apprécient la flexibilité et la proximité des sessions. Pour beaucoup, cette opportunité représente une chance de se former avec moindre contrainte financière, tout en bénéficiant d'un accompagnement de qualité.

En proposant ces ateliers gratuits, nous souhaitons favoriser la mobilité des jeunes et leur insertion professionnelle. L'obtention du code de la route est souvent une étape cruciale pour accéder à l'emploi ou poursuivre des études.



Dispositif «l'Amie» au sein de la maison de l'Argoat

» Pouvez-vous nous en dire plus sur ce projet partenarial avec Avenir Jeunes OCA, Transdev et Wolkswagen ?

Ce programme a été lancé en mars 2021 avec l'objectif de lever les freins à l'emploi et à la formation liés aux difficultés de mobilité. Nous gérons un parc de 9 véhicules, incluant des voitures thermiques et électriques, qui sont mis à disposition des personnes en démarche d'insertion professionnelle.

Qui peut bénéficier de ce service ?

Le service est destiné aux personnes accompagnées par AJOCA et la Maison de l'Argoat. Cela inclut les apprentis, stagiaires, étudiants, demandeurs d'emploi, ainsi que les salariés en chantiers d'insertion qui n'ont pas de moyen de transport personnel.

Comment fonctionne la location ?

La location est proposée pour une durée minimale de 15 jours et maximale de 3 mois. Le coût est de 3 euros par jour pour les véhicules thermiques et 4 euros par jour pour les véhicules électriques. Les bénéficiaires doivent fournir les documents nécessaires et signer un contrat de location. À la fin de la période, un état des lieux du véhicule est réalisé pour vérifier d'éventuels dégâts.

Quels sont les principaux défis auxquels font face les bénéficiaires en termes de mobilité ?

Les défis incluent les pannes de véhicules, le manque de financement pour en acheter un, une offre limitée de transports en commun, et l'absence de moyen de locomotion pour accéder à des emplois ou formations, surtout dans des zones excentrées ou rurales.

Pouvez-vous nous donner un aperçu des résultats pour l'année 2024 ?

En 2024, nous avons signé 30 contrats de location, avec un taux d'utilisation du parc de 80 %. Les bénéficiaires ont utilisé les véhicules principalement pour se rendre au travail. Nous avons eu un total de 2635 jours de location pour l'année (contre 1666 jours en 2023, +58% d'évolution).

Y a-t-il eu des incidents notables cette année ?

Oui, malheureusement, il y a eu un accident avec l'une des voitures, une VW UP, le 20 décembre 2024. L'expertise a conclu à la destruction du véhicule.

En conclusion, comment voyez-vous l'avenir de ce programme ?

Nous espérons continuer à développer ce service. L'action est pertinente et répond bien aux besoins de mobilité des personnes en insertion professionnelle. »

Témoignage

Stéphanie Gicquel,
en charge du dispositif



LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE

Pour être mené à bien chaque année, le plan d'action doit pouvoir s'appuyer sur des moyens humains adaptés aux objectifs, des moyens financiers permettant aux équipes de travailler dans de bonnes conditions, de consolider en particulier le système d'information, et d'améliorer les modes de management au regard de l'organisation sur les 3 sites d'AJOCA.

REGARDS CROISÉS SUR LES FONCTIONS «SUPPORT» AU SEIN D'AJOCA

Au total, ils sont neuf sur les différents pôles à répondre aux nombreux enjeux auxquels AJOCA doit faire face au quotidien. Leur mission respective les conduit à intervenir au cœur du fonctionnement de la structure.

Ils n'accompagnent pas les jeunes, les connaissent parfois.

Moins identifiés, ils doivent concilier de nombreuses contraintes et faire face aux évolutions de notre société : l'émergence du numérique, l'accroissement des lourdeurs administratives, la complexité des procédures, l'urgence de certaines situations individuelles.

TROIS D'ENTRE EUX ONT EN CHARGE DES FONCTIONS TRANSVERSALES : CHRISTELLE, VIRGINIE ET JÉRÔME

Du coup de pouce numérique, en passant par la plateforme de gestion des ateliers, la réponse à des appels projets, la mise en place et le suivi des actions collectives ce sont autant d'actions pour lesquelles leur intervention et leur expertise conditionnent la faisabilité et la mise en œuvre effective des projets.

Ils sont aussi là pour rappeler les règles et la nécessité de les respecter pour une plus grande efficacité des actions : saisie informatique, gestion des congés, planification des actions...

Ils ont aussi la mission dans leurs domaines de rechercher des solutions innovantes, d'anticiper et de faciliter le travail des équipes pour que l'essentiel du temps soit consacré aux jeunes.

Avec un peu de recul, ils constatent ensemble que le Covid a eu un effet irrémédiable sur les conditions dans lesquelles le travail collaboratif est organisé, l'effet «teams», l'accélération de l'espace-temps. Et de la difficulté que peut représenter le travail sur 3 sites physiquement différents.

Les effets générationnels sont aussi incontournables et ont un impact sur la conception des projets : l'immédiateté, l'image de soi, la sociabilité, la place du numérique.

Les mots qui reviennent pour qualifier leur métier est celui de «facilitateur».

Ils ont en commun le souci de veiller à la qualité de l'environnement technologique et humain des actions envisagées, de moderniser les pratiques sans perdre les valeurs auxquelles ils sont attachés.

Christelle
Bonneau

Christelle est en responsabilité des finances, le suivi comptable, les exercices budgétaires, le suivi des salaires avec l'appui d'un cabinet, les recettes et notamment les subventions.

„ Gérer au mieux la situation dans un environnement incertain. „

„ Faire évoluer AJOCA en informatique en n'oubliant personne. „

Jérôme
Nadzialek

Jérôme est en charge du développement informatique dans lequel on retrouve à la fois la sécurisation de l'infrastructure technique (réseau interne, base de données, matériels) et le développement de nouveaux outils, des applications...

En qualité de chargée de développement, Virginie a pour mission principale de développer les partenariats, «ouvrir les portes et les fenêtres» pour permettre à AJOCA de rencontrer de nouveaux acteurs : éducation Nationale, associations culturelles, veilleurs municipaux...

„ Faciliter, innover, impliquer et ne pas baisser la qualité tout en restant légère. „

Virginie
Turbot

PREMIERS VISAGES, PREMIÈRES RÉPONSES

Elles sont le plus souvent le 1^{er} contact avec AJOCA, les premiers échanges, celle qui aiguillonnent, rassurent mais aussi relancent, informent, gèrent les impatiences de toutes sortes, organisent les 7 500 à 8 000 rendez-vous annuels sur les 3 sites.

Corinne, Anne et Agnès sont pour l'essentiel de leur temps agent d'accueil respectivement à Lannion, Paimpol et Guingamp et traduisent par leur présence un des axes du projet d'Établissement qui est celui de la proximité et d'une présence humaine au plus près des besoins des jeunes.

Une des caractéristiques du poste est l'adaptation : les procédures, l'évolution des règles administratives, les attentes du public reçu, la digitalisation des tâches...

L'année 2024 a été marquée par une réorganisation qui s'est traduite par un mouvement interne, Agnès Beauprey s'est déplacée de Paimpol à Guingamp. Elle a été remplacée par Anne Piriou depuis octobre 2024.



Témoignage
Agnès Beauprey

» Quelle est la différence la plus marquante ressentie entre l'accueil à Paimpol et Guingamp ?

Le public et l'image d'Avenir Jeunes : La structure paimpolaise renvoie une image d'écoute et d'accueil rapide empreinte de bienveillance, les jeunes paimpolais ont un sentiment d'appartenance assez fort et le font savoir.

En revanche les jeunes guingampais nous perçoivent comme une administration qui « doit » les aider. Ils sont plus demandeurs d'aides financières et de solutions immédiates. La vision de l'insertion est plus présente à Guingamp.

» Quelles sont les particularités de votre poste ?

Je suis avant tout la première personne qu'un (e) jeune rencontre pour prendre RDV ou pour toute autre problématique. Je redirige vers la ou le conseiller approprié de la structure pour un accompagnement individuel.

Je suis également assistante administrative en soutien aux conseillers et référente du dispositif RSA sur Guingamp/Paimpol et Rostrenen.

J'ai aussi une mission externe en tant que promeneuse du net où j'accompagne et réponds aux jeunes sur toutes les questions ou problématiques du quotidien sur les réseaux. »



Céline (debout) et Valérie.

DE L'ÉCOUTE À L'ACTION

Elles sont aussi trois à intervenir sur le volet administratif et sur le fonctionnement de la vie statutaire :

Valérie, Béatrice et Céline ont toutes comme « Maître mot » la polyvalence et une capacité d'écoute importante pour répondre aux attentes formulées par l'équipe sur les besoins générés par le travail d'accompagnement.

Beaucoup d'acronymes pour décrire la gestion des dispositifs nationaux et locaux comme le Fonds d'Aide au Jeunes pour lequel une organisation est en place pour examiner chaque mois à Guingamp, Lannion et Paimpol les demandes financières, les modalités d'attribution de l'aide et assurer le suivi comptable.

La vie statutaire mobilise également un temps de préparation pour organiser une dizaine de réunions par an : Bureaux, CA et AG.

Rigueur, régularité, sont les qualités attendues et indispensables pour gérer ces dispositifs dans la durée et dans le respect du cadre fixé... Avec une dose de souplesse qui rend ces outils efficaces.

Les principaux dispositifs sont :

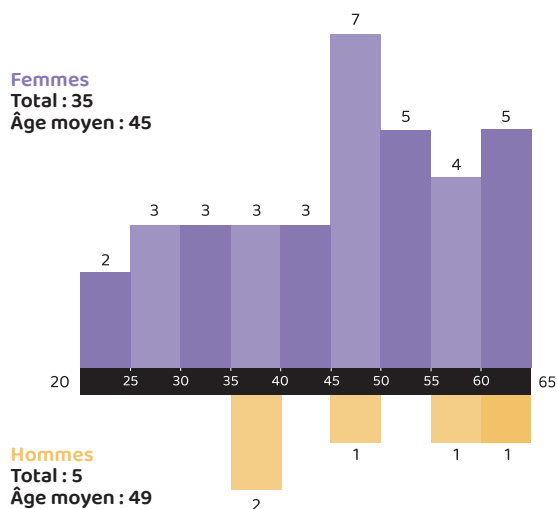
- OBF : Obligation de Formation (État)
- CEJ : Contrat d'Engagement Jeunes (État)
- PACEA : Programme d'accompagnement (État)

Christelle, Anne, Corinne et Béatrice ont souhaité rester discrètes !



Bilan social

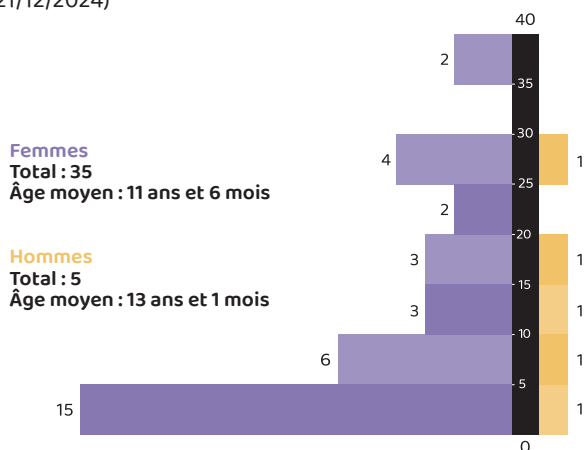
Répartition de l'effectif selon l'âge (au 21/12/2024)



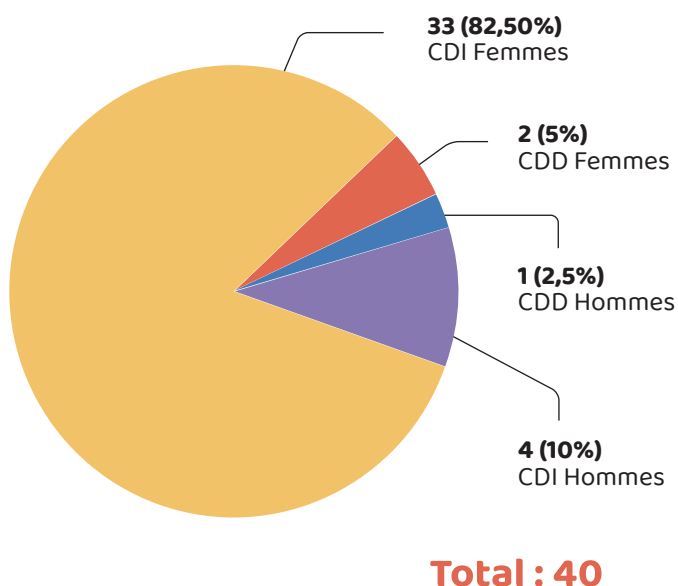
Répartition de l'effectif par sexe (au 21/12/2024)

Catégorie	Total
Femmes	35
Hommes	5
Total	40
CDI Femmes	33
CDI Hommes	4
Total	37
CDD Femmes	2
CDD Hommes	1
Total	3

Répartition de l'effectif selon l'ancienneté (au 21/12/2024)



Répartition de l'effectif par type de contrat (au 21/12/2024)



Le plan de formation 2024

Total des heures dédiées : 1 432

Nombre de salariés concernés : 33

À noter que l'équipe de Direction a bénéficié d'un appui conseil pour revisiter les modes d'organisation des réunions d'équipe par pôle, de la trame des entretiens annuels et professionnels et des modalités de suivi des activités de chaque pôle notamment celui des Conseiller(e)s généralistes.

L'organisation des pôles

Antenne de Paimpol

Après la période de déménagement réalisé en juin 2023, l'antenne a été rattachée début d'année 2024 au pôle de Guingamp afin de se mettre en adéquation avec le périmètre institutionnel existant (EPCI, CD22...).

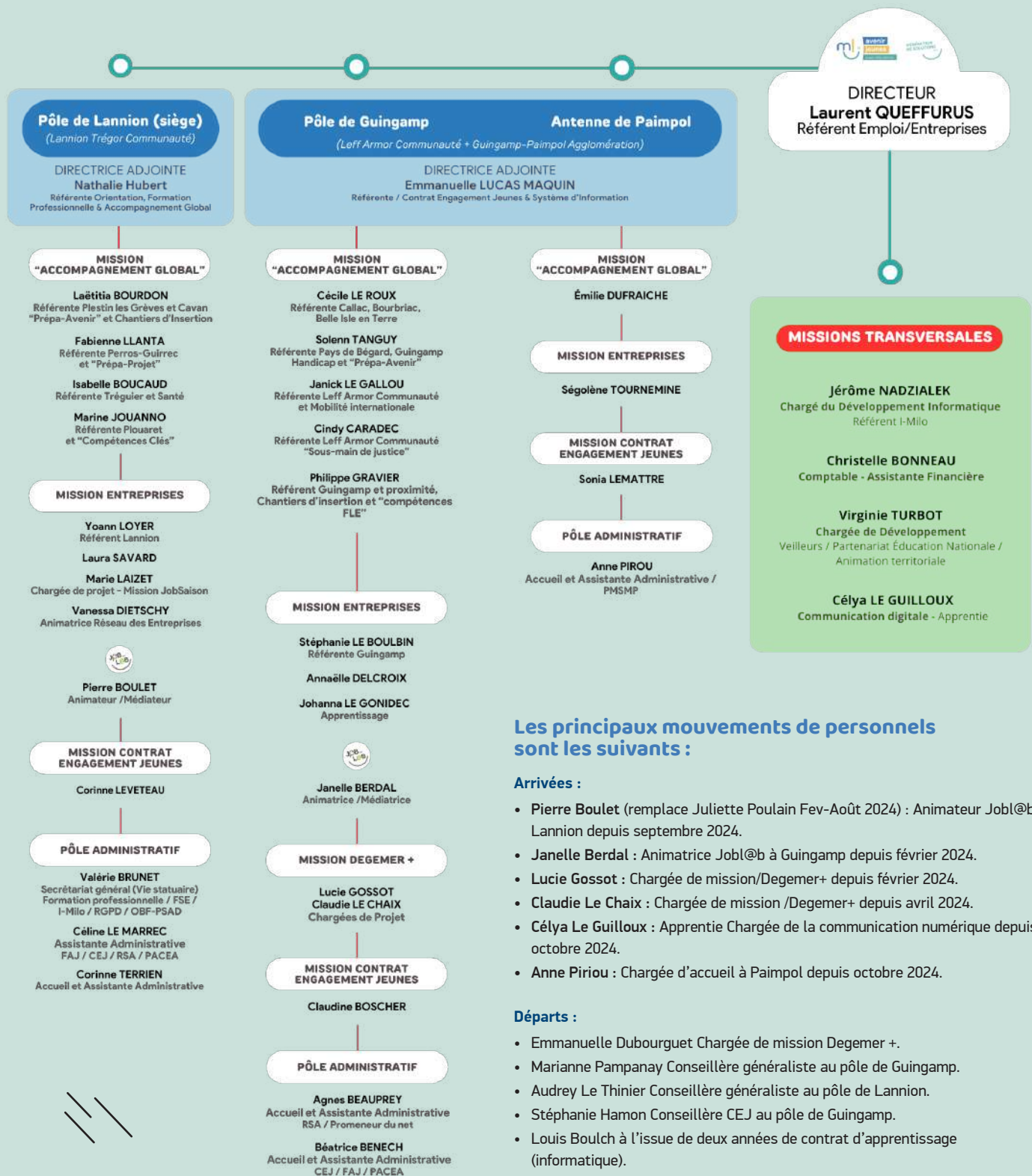
Leff Armor Communauté

Dans le cadre de la nouvelle organisation du pôle de Guingamp, des moyens humains supplémentaires ont été affectés à ce territoire (Cf : p.21 du bilan - Organigramme - Mouvements du personnel). Ils ont pour objectif de renforcer la présence d'AJOCA par l'augmentation du nombre de permanences.

Mobilité internationale

Afin de permettre un déploiement de cette mission, et en particulier engager la mise en œuvre du programme Discover. Janick Le Gallou est en charge de cette mission en partage avec sa fonction de Conseillère généraliste.

L'ORGANIGRAMME FONCTIONNEL AU 1^{er} MARS 2025



Les principaux mouvements de personnels sont les suivants :

Arrivées :

- Pierre Boulet (remplace Juliette Poulain Fev-Août 2024) : Animateur Jobl@b à Lannion depuis septembre 2024.
- Janelle Berdal : Animatrice Jobl@b à Guingamp depuis février 2024.
- Lucie Gossot : Chargée de mission/Degemer+ depuis février 2024.
- Claudie Le Chaix : Chargée de mission/Degemer+ depuis avril 2024.
- Célya Le Guilloux : Apprentie Chargée de la communication numérique depuis octobre 2024.
- Anne Piriou : Chargée d'accueil à Paimpol depuis octobre 2024.

Départs :

- Emmanuelle Dubourguet Chargée de mission Degemer +.
- Marianne Pampanay Conseillère généraliste au pôle de Guingamp.
- Audrey Le Thinier Conseillère généraliste au pôle de Lannion.
- Stéphanie Hamon Conseillère CEJ au pôle de Guingamp.
- Louis Boulch à l'issue de deux années de contrat d'apprentissage (informatique).
- Rosalie le Caer à l'issue d'une année de contrat d'apprentissage (communication).

Mouvements internes :

- Annaëlle Delcroix, animatrice au Jobl@b de Guingamp a remplacé Cindy Caradec en qualité de Conseillère Entreprises.
- Laura Savard, animatrice au Jobl@b de Lannion effectue un remplacement en qualité de Conseillère entreprises (arrêt de longue maladie).
- Vanessa Dietschy a quitté Degemer + pour un poste d'animatrice du réseau des entreprises à compter de mai 2024.
- Cindy Caradec a quitté son poste de Conseillère entreprises pour celui de Conseillère généraliste sur le secteur de LAC (création de poste).
- Johanna Le Gonidec a quitté Degemer + pour un poste de Conseillère Entreprises sur le secteur de LAC.
- Agnès Beauprey a repris le poste à l'accueil du pôle de Guingamp en remplacement de Karine Debureau.
- Karine Debureau a été reconnue inapte au travail par la médecine du travail sans possibilité de reclassement.

LA VIE STATUAIRE EN 2024

La participation aux instances décisionnelles est une garantie du bon fonctionnement de l'association. Les modalités d'organisation ont été rappelées avec la signature du règlement intérieur qui engage les participants à suivre les travaux d'AJOCA.

L'AG qui s'est tenue le 14 mai au Moulin de Blanchardeau à Lanvollon a permis de mettre en exergue le travail des parrains et marraines qui à cette occasion ont reçu symboliquement un diplôme attestant de leur engagement et leur dévouement au service des jeunes et du territoire.

Les instances statutaires d'AJOCA se sont réunies à 10 reprises : le bilan des participations est satisfaisant.

Bilan des participations annuelles :

LE BUREAU

Présents : 66,67% / 65,08%
Absents : 33,33% / 34,92%

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présents : 66,67% / 69,14%
Excusés : 20,37% / 25,92%
Absents : 12,96% / 4,94%

■ 2023 ■ 2024

Retour en images de l'AG en mai



Mme Le Forestier a reçu un diplôme d'honneur pour son engagement, en tant que marraine, au service des jeunes.



Témoignage

Serge Henry, membre du bureau de AJOCA

» Votre implication au sein de la gouvernance de AJOCA est ancienne, quel regard avez-vous sur la place d'AJOCA au sein du territoire ?

Élu en 2001, à 31 ans, pour mon premier mandat, en tant qu'adjoint de ma commune je m'étais porté volontaire pour représenter la commune au sein de la MLOCA. Je connaissais déjà l'association car des personnes de mon entourage en avaient bénéficiées pendant ma jeunesse. Depuis cette date j'ai vu des évolutions des différentes actions. Depuis 2017, je suis représentant de LTC au sein de l'association.

Toutes ces évolutions de la vie statutaire ont permis d'avoir une nouvelle dynamique au sein du conseil d'administration. La nouvelle organisation des ressources humaines permet d'avoir aujourd'hui, une équipe motivée et proche des jeunes. L'effort des différents acteurs, élus et salariés, nous permet d'être présent sur l'ensemble des trois Établissements Publics de Coopération Intercommunale.

En qualité de maire, percevez-vous des tendances nouvelles dans l'expression des besoins des jeunes ?

Ces dernières années et en particulier les années COVID ont affectées beaucoup de jeunes dans leur estime de soi et donc dans leurs périodes d'apprentissage.

En effet ce temps d'isolement a fragilisé les relations sociales et sociales culturelles de beaucoup de personnes sur notre territoire. Au nom de l'inclusion on a ralenti les temps d'apprentissages théoriques et technique professionnels dans nos instances éducatives. Notre société évolue et nos entreprises aussi, mais la confrontation des acteurs économiques d'aujourd'hui avec leurs futurs salariés n'est pas simple. La priorité des uns n'est pas celle des autres. C'est pour cela que AJOCA doit être plus réactive que les différents acteurs éducatifs du territoire national. La première responsable c'est l'éducation nationale, qui vue des hautes sphères, a toujours un temps de retard par rapport au besoin des territoires en particulier dans les lycées professionnels. Même si les nouvelles technologies permettent d'aller plus vite, il ne faut pas oublier que chacun des jeunes a besoin d'un temps plus ou moins long pour s'approprier ces nouveaux outils.

Les contraintes financières se confirment chaque année un peu plus, quelle attitude faut-il adopter face à ces tendances ?

Malheureusement la structure doit s'adapter financièrement car l'inertie des instances pourrait mettre en péril notre association. Il ne faut pas l'oublier l'ensemble des missions locales sont des associations subventionnées par l'Etat, les collectivités et notamment les EPCI de chacun des territoires concernés.

Il faudra espérer que les futurs nouveaux élus 2026/2033 soient attentifs aux difficultés financières que pourraient rencontrer AJOCA et soient moteur au sein de leur collectivité pour soutenir financièrement nos actions par une réactivité infaillible des trois EPCI afin de ne pas mettre en péril notre structure qui est née en 1985.

Le plan d'action 2025

Cadrage général :

L'année 2025 est la dernière année de mise en œuvre du Projet d'Établissement (2020/2025).

Il se construit dans un cadre plus contraint en raison des incertitudes financières (financements publics) qui doivent nous conduire à une grande prudence sur les dépenses à engager notamment au 1er Trimestre 2025.

En complément des actions menées dans le cadre de la Labellisation un travail d'articulation au sein de chaque pôle va être engagé pour améliorer l'organisation collective au quotidien. Cela pourra avoir un impact sur notre présence dans les nombreuses instances dans lesquelles nous siégeons à tous les échelons (du national au local).



Visuel créé par l'équipe d'AJOCA à l'occasion des 40 ans de la structure en 2025.

Les 4 priorités pour 2025 :



1. Déclinaison de la Loi Plein Emploi

- Modalités de suivi des inscriptions
- Évaluation au 1^{er} trimestre des conséquences de cette nouvelle organisation administrative
- Partenariat avec France Travail sur l'organisation des «événements Emploi»

Indicateurs :

- Fluidité des inscriptions
- Mise en place du protocole de saisie
- Nombre d'événements élaborés en partenariat avec France Travail

2. Partenariat avec les entreprises

- Organisation du «réseau entreprises»
- Couverture sectorielle et géographique du territoire
- Outil de géolocalisation des emplois

Indicateurs :

- Nombre d'entreprises partenaires
- Nombre d'interventions des entreprises devant les jeunes
- Nombre de rendez-vous de médiation active
- Nombre de jeunes concernés par «la géolocalisation»

3. Formation / Qualification

- Déclinaison de la nouvelle convention CRB (volet local)
- Organisation des animations programmées annuellement
- Étude /ingénierie sur les données collectées relatives à la qualification et à la formation

Indicateurs :

- Nombre d'actions réalisées
- Nombre de jeunes mobilisés
- Réalisation de l'étude de préconisations pour 2026

4. Labellisation

- Déclinaison des 35 indicateurs retenus
- Informations des salariés
- Préparation aux audits

Indicateurs :

- Respect du calendrier fixé
- Résultats de l'audit «blanc»
- Obtention du label

Le contexte financier

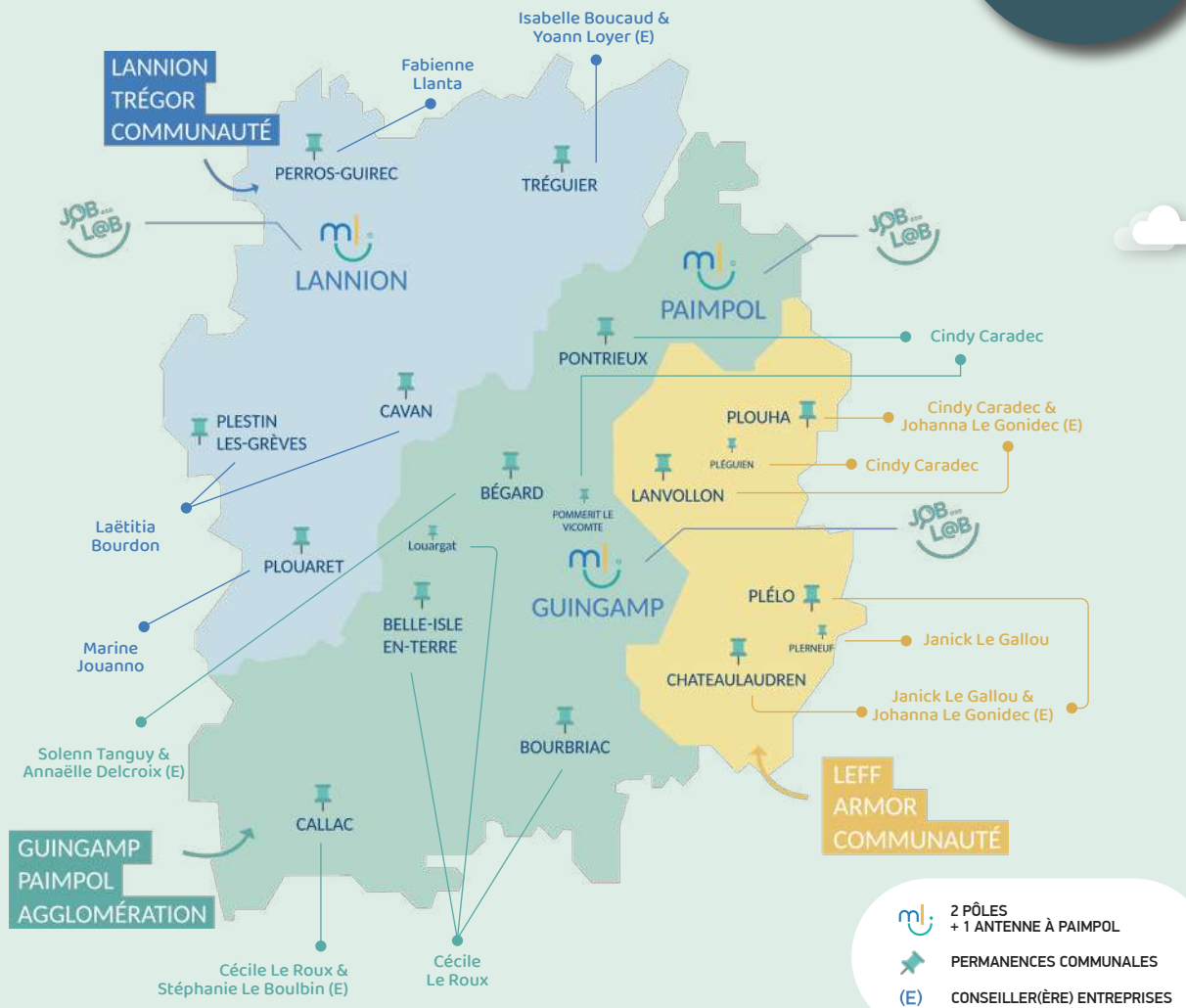
Pour la deuxième année consécutive, les subventions de l'état baissent. Le CD22 a également diminué sa subvention pour 2025.

Ce contexte financier nous conduit à réduire les projets lancés et à ne pas poursuivre les expérimentations dont le territoire a besoin : les actions inspirantes, les projets sur la mobilité, les temps de partage comme les conférences et certains événements.

Il nous conduit également à ne pas renouveler des postes de conseiller(e)s généralistes vacants à la fin de l'année 2024.

AVENIR JEUNES OUEST CÔTES - D'ARMOR

Une équipe
expérimentée
au service des jeunes
et du territoire



LANNION
Maison de l'emploi
1 rue du Muguet
22300 Lannion

02 96 46 40 09
lannion@mloca.fr



GUINGAMP
Bt Émergence
10 rue du 48^e R.I
22200 Guingamp

02 96 40 17 30
guingamp@mloca.fr



PAIMPOL
Centre Henri Dunant
22500 Paimpol

02 96 20 43 79
paimpol@mloca.fr



AJOCA est membre du réseau national des missions locales

Les principaux financeurs de la Mission Locale Ouest Côtes-d'Armor

